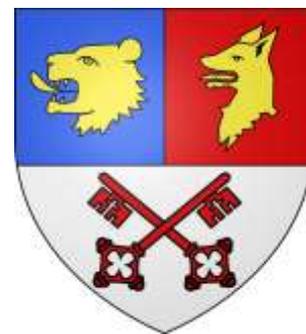


Mai 2021

# Lettre d'information Biollet



**Maire - David SABY**

06.13.53.20.06

1<sup>er</sup> Adjoint

2<sup>nd</sup> Adjoint

Jean-Paul Touveron

Christophe Pougnet

07.61.47.39.37

06.27.49.78.81

**Mairie - 04.73.52.23.79**

[commune.biollet@gmail.com](mailto:commune.biollet@gmail.com)

Secrétariat : Valérie Vendieux

**Ouverture au public :**

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30

**Accueil téléphonique :**

Aux horaires d'ouverture  
et lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 13h30 à 15h.

**Site Internet de la Mairie :** [www.biollet.fr](http://www.biollet.fr)

Vous y trouverez le compte-rendu de chaque conseil Municipal et toutes les infos utiles sur la vie de la commune.

*Merci à Alain Carlier qui actualise le site.*

## Permanences du Maire

Merci si possible de prendre rendez-vous au secrétariat pour vous éviter d'attendre.

- Lundi, mardi, vendredi : de 9h à 12h
- Samedi : entre 9h et 12h sur rendez-vous

## Agence Postale Communale

Virginie Masson

Du lundi au samedi

**De 9h à 11h30**

## Liste de diffusion des informations par e-mail

Une liste de diffusion d'environ 90 adresses e-mail à ce jour permet de transmettre directement des informations urgentes ou importantes à ceux qui possèdent un compte de messagerie. Si vous n'en faites pas partie, vous pouvez transmettre votre adresse mail à la mairie pour que l'on vous rajoute sur la liste.

## Dépôt de Pain et vente de Journaux

**7 jours/7**

Du **LUNDI** au **SAMEDI** à L' AGENCE POSTALE  
de 9H à 11H30

Le **DIMANCHE** à LA MAIRIE de 8h à 10h30

Viennoiseries le week-end  
Réservation conseillée

# LA MONTAGNE



# Le mot du Maire

Aux responsabilités depuis juin 2020, la nouvelle équipe que je conduis a essayé de mener à bien diverses actions et initiatives, malgré le contexte sanitaire très difficile. Vous en trouverez l'essentiel dans les pages qui suivent. Nous espérons pouvoir organiser prochainement une rencontre avec vous tous pour vous présenter directement ces actions et surtout vous associer à des décisions à prendre pour l'avenir de notre commune.

Je tiens dès le début à remercier l'ensemble des membres du conseil municipal qui travaillent avec moi dans un esprit de franchise et de loyauté.

Dans la crise actuelle, où beaucoup souffrent, pour raisons de santé mais également à cause de l'incertitude pour l'avenir des conditions de travail, je crois que nous devons faire preuve de solidarité et d'entraide plus que jamais. Qu'on le veuille ou non, nous sommes tous dans le même bateau et nous devons défendre ensemble notre commune et notre territoire. C'est dans cet objectif que plusieurs projets apparaîtront dans les pages suivantes pour essayer de maintenir un lien social et associatif fort, mais aussi pour rendre notre commune plus attractive.

Bien-sûr, et même si peut-être certains semblent en douter, ma préoccupation reste l'équilibre financier de la commune. Il n'est pas question de s'engager dans des projets démesurés qui endetteraient lourdement la collectivité et nous ne ferons pas de miracle, d'autant que le maintien de nos infrastructures est déjà très onéreux. Nous essayons de communiquer au maximum sur les débats qui animent le conseil municipal, mais n'hésitez pas à venir directement vous renseigner auprès de moi pour connaître la réalité de ce qui se décide car comme vous le savez on entend souvent tout et n'importe quoi...

Je reste vigilant sur la question de notre mode de gestion de l'eau car nous pourrions en perdre la compétence en 2026 ; j'espère que nous trouverons, avec l'aide de la communauté de communes, une solution qui nous permette de conserver notre mode de fonctionnement.

De nombreuses maisons ont été vendues ou louées durant cette année, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune. Je les invite à passer à la Mairie pour qu'on leur explique les usages qui concernent la gestion de l'eau, l'assainissement, les règles d'urbanisme...

J'ai une pensée particulière pour les aînés de notre commune et les personnes seules, car avec la crise sanitaire qui supprime de nombreuses rencontres, ils ont perdu une grande partie du lien social qui nous unit. Nous essayons, en particulier grâce aux membres du CCAS, de leur apporter un maximum de soutien.

Pour terminer je voudrais remercier tous nos employés communaux qui répondent toujours présents pour défendre l'intérêt général et résoudre les problèmes qui se posent quotidiennement sur notre commune.

Sans oublier « Pépette » qui vient de cesser son activité et à qui je souhaite une heureuse retraite.

David SABY

## Etat civil (registres année 2020 et début 2021)

**Mariage :** Rachel Parrish et Yann Laigo du Venteuil

**Décès :** Préciosa Mitreiro  
Yves Brette  
André Chassagnette  
René Arnaud  
Marc Condat  
Marie-Claude Pinet  
Thérèse Grojean  
Marcel Tixier  
Fernand Carte  
Georgette Saby  
Renée Gomot  
Pierre Carte  
Georges Cromarias

*(Habitants de la commune et transcriptions de décès transmis par d'autres Mairies)*

# Informations diverses

## Au cimetière

- **Mise en place du plan du cimetière** : merci à tous ceux qui ont contribué à son élaboration.
- **Construction d'un columbarium et jardin du souvenir** : l'ouvrage est achevé, six cases pouvant contenir chacune deux urnes sont disponibles. Une délibération du conseil fixera le prix de la case et la durée de la concession ; **merci de vous inscrire en Mairie si vous êtes intéressés.**
- **Le Maire a engagé la procédure de reprise de 11 tombes à l'état d'abandon à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021** : un second constat sera effectué dans trois ans pour mettre en œuvre la reprise définitive des emplacements.

## Installation d'un défibrillateur

Cet appareil a été fixé sur la façade de la Mairie et répond aux normes qui imposent cet équipement pour les bâtiments recevant du public depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Coût : 1 200€.



## Contrôles de vitesse et ralentisseurs

A notre demande, des contrôles ont été effectués par les Services Routiers Départementaux et montrent des dépassements de vitesse importants dans le bourg (au niveau de l'école) et également à Charinges.

Avec une pente supérieure à 4% la législation ne permet pas de mettre en place des ralentisseurs de type « dos d'âne » dans le bourg. Nous analysons, avec le bureau d'étude de Pontaurum, comment sécuriser la zone. Deux solutions sont à l'étude : écluse-surélévation ou signalétique dynamique. La recherche d'une solution de ralentissement à Charinges est également en cours.

## Achat d'une pelle à pneus 5T5

Dans le but d'entretenir nos chemins, nos fossés, et pour divers travaux, la commune a fait l'acquisition d'une pelle à pneus d'occasion.

Financée sans emprunt en investissement sur le service de l'eau au prix de 23 000 € H.T

Le tracteur communal date de 1998, et avec près de 18 000 heures au compteur, nous avons conscience qu'il faudra peut-être prévoir son remplacement dans les prochaines années, des subventions étant possibles sur du matériel d'occasion. L'épaveuse a été remise en état avec le changement de la pompe principale.



## Travaux divers

- Sécurisation du préau de l'école - Travaux de peinture à l'ancien secrétariat et dans le hall de la Mairie
- Une brouette en bois et une voiture à cheval ont été offertes à la commune qui remercie chaleureusement les donateurs. Après une nouvelle peinture, elles seront placées dans le bourg pour participer au fleurissement.
- Avec la commune de St Priest : demande de devis et de subventions pour la réfection du Pont de Laussedat.

## A l'étude pour 2022 : élagage des branches sur les voies communales.

L'analyse de la Législation sur ce sujet et des devis sont en cours. Nous vous tiendrons informés des décisions.

## Nettoyage des deux châteaux d'eau et entretien du réseau d'eau.

Le nettoyage réglementaire des deux châteaux d'eau a été effectué. Désolé pour les désagréments sur le goût de l'eau durant cette période.

Les compteurs anciens sont systématiquement changés lors d'une intervention.

Merci cette année encore d'être vigilant dès le printemps pour limiter la consommation d'eau potable.

## Entretien des chemins classés

Ils ont été fortement dégradés cet hiver et la plupart, datant du remembrement de 1973, ont pris une forme de cuvette qui n'arrange rien. Ce sont près de 500 tonnes de tout-venant qui sont financées chaque année pour boucher les trous et les rigoles. Nous faisons l'essai sur les chemins en pente « des Roques » et « de Boulard au Prat » de supprimer l'accotement et de reprofiler les fossés pour voir si cela limite leur dégradation.

## Voirie communale 2021 (travaux prévus à l'automne)

- Village de Nouaillat : bicouche sur la route transversale dans le village.
- Village des Fougereix : reprise totale de la route (scarification, reprofilage de pente, enduit bi-couche, pose d'un drain routier en bord de route diamètre 300).
- Trois journées d'emplois partiels en 2021.

Coût total des travaux : 31 608€ ; reste à charge commune : 16 000€

## Projet d'ouverture de la bibliothèque à la Mairie

Une équipe de volontaires (Maryse, Joëlle, Clarisse, Vévette) a souhaité redonner vie à la bibliothèque située au rez de chaussée de la Mairie. Après un tri et un réaménagement nécessaires, elles comptent assurer une permanence pour permettre à nouveau l'emprunt d'ouvrages, avec toujours la possibilité de s'adresser à la Mairie, au moins pour le moment.

## Friterie- Food Truck sur la place le dimanche midi

- De 12h à 14h
- Pour le printemps : 16 et 30 mai - 13 et 27 juin.
- Réservation conseillée au 07.80.62.90.72



## Exposition de peinture à la Mairie

Hermie Jansen, qui a installé son atelier de peinture au Venteuil depuis quelques années, a proposé d'exposer gratuitement dans la salle des mariages des œuvres personnelles ou celles des élèves qui assistent à ses cours. Cette expo sera régulièrement renouvelée et en ce moment vous pouvez apprécier les toiles sur le thème des carcasses de véhicules qui vieillissent dans nos campagnes. Peut-être certains reconnaîtront à qui appartenait celui-ci ? (*indice : un épicier ambulant de Dontreix qui passait chaque semaine à Biollet...*)



Renseignements Atelier Hermietage - Le Venteuil  
07 86 80 87 87  
email: [hermietage@gmail.com](mailto:hermietage@gmail.com)

## Les bouchons 63

L'association « les bouchons 63 » sont partenaires du réseau national de collecte « cœur 2 bouchons » dont le but est de créer une aide à la personne en situation de handicap (achat de vélos électriques de rééducation...). Les bouchons, couvercles en plastique et bouchons en liège sont ainsi récupérés et centralisés à Riom. La commune participe à ce geste solidaire **en récupérant vos bouchons au point propre et à l'agence postale**. Infos sur [www.coeurdebouchon.fr/63](http://www.coeurdebouchon.fr/63)

## Installation de sculptures sur bois dans le bourg

A l'école, Alexandra et Muriel sont à l'origine d'une belle initiative en exposant des sculptures sur bois réalisées avec les enfants.



## Point budget - Comptes administratifs 2020

Nous vous présentons le bilan budgétaire de l'année 2020 ; le budget 2021 voté en avril sera exposé dans la prochaine lettre d'information.

BUDGET		Dépenses 2020	Recettes 2020	Bilan
Commune	Fonctionnement	314 698,57	408 197,23	Excédent de 93 498,66€
	Investissement	49 745,49	50 252,24	Excédent de 506,75€
Eau	Fonctionnement	52 489,16	82 057,65	Excédent de 29 568,49€
	Investissement	43 208,68	61 259,09	Excédent de 18 050,41€
Assainissement	Fonctionnement	17 024,64	12 966,26	Déficit de 4 058,38€
	Investissement	12 054,91	12 054,91	0
Centre communal d'action sociale		701,37	1 358,10	Excédent de 656,73€

*Commentaire : le déficit sur le budget d'assainissement vient d'un décalage entre le paiement par la commune au cabinet Oxalis qui effectue les contrôles et le recouvrement des sommes dues auprès des propriétaires.*

Les taux des taxes communales ont été maintenus pour 2021 au même niveau qu'en 2020.

Les subventions aux associations seront versées au cas par cas en fonction de l'activité en 2021.

## Horaires d'ouverture des déchèteries

### Saint Eloy les Mines

04 73 85 96 10

Rue des Nigennes, 63700

Lundi : 10<sup>h</sup> - 12<sup>h</sup> | 14<sup>h</sup> - 17<sup>h</sup>

Mardi : 10<sup>h</sup> - 12<sup>h</sup> | 14<sup>h</sup> - 18<sup>h</sup>

Mercredi : 10<sup>h</sup> - 12<sup>h</sup> | 14<sup>h</sup> - 18<sup>h</sup>

Jeudi : 10<sup>h</sup> - 12<sup>h</sup> | 14<sup>h</sup> - 18<sup>h</sup>

Vendredi : 10<sup>h</sup> - 12<sup>h</sup> | 14<sup>h</sup> - 18<sup>h</sup>

Samedi : 9<sup>h</sup> - 12<sup>h</sup> | 14<sup>h</sup> - 17<sup>h</sup>

### Saint Gervais d'Auvergne

04 73 85 89 49

3 ZA les Verqnettes, 63390

Lundi : 9<sup>h</sup> - 12<sup>h</sup> | 14<sup>h</sup> - 18<sup>h</sup>

Mardi : 14<sup>h</sup> - 18<sup>h</sup>

Mercredi : 14<sup>h</sup> - 18<sup>h</sup>

Jeudi : 14<sup>h</sup> - 18<sup>h</sup>

Vendredi : 14<sup>h</sup> - 18<sup>h</sup>

Samedi : 9<sup>h</sup> - 12<sup>h</sup> | 14<sup>h</sup> - 17<sup>h</sup>

### Pionsat

04 73 52 61 39

Les Fayes, 63330

Lundi : 14<sup>h</sup> - 18<sup>h</sup>

Mardi : 14<sup>h</sup> - 18<sup>h</sup>

Mercredi : 14<sup>h</sup> - 18<sup>h</sup>

Jeudi : 14<sup>h</sup> - 18<sup>h</sup>

Vendredi : 9<sup>h</sup> - 12<sup>h</sup>

Samedi : 9<sup>h</sup> - 12<sup>h</sup> | 14<sup>h</sup> - 17<sup>h</sup>

## Projet « Ecole 1900 » dans le bourg

Une des plus anciennes maison du bourg (maison de M et Mme Longchambon) , acquise par la municipalité depuis de nombreuses années, n'est pas utilisée.

Un projet de recensement des objets et matériels anciens de l'école communale a débuté. Puis, avec l'accord de l'équipe municipale, il a été décidé d'utiliser la « maison Longchambon » pour installer un musée qui va reconstituer une salle de classe du début du 20<sup>ème</sup> siècle. Un tableau, un bureau, quelques tables d'époques, des livres anciens et... divers objets vont aménager ce lieu qui sera ouvert au public dès que possible.

Comme nous disposons de deux salles, nous souhaitons également exposer les photos de classe de l'école communale de la plus ancienne à la plus récente. **Pour cela, si vous disposez de photos de classe anciennes (voire très anciennes) et si vous autorisez l'équipe à en faire une copie pour exposer dans le musée, merci de le faire savoir à la Mairie ou à un membre de l'équipe. De même, nous sommes à la recherche de tout objet, costume, documents anciens... en lien avec l'école que vous pourriez nous prêter.**



Exemple de l'école 1900 de Chartre

*L'équipe à l'initiative du projet : Alexandra Cornieux, Michel Bertin, Joëlle Martins, Maryse Guery, Dominique Guery, Jocelyne Berouhard, Vevette Gomot, Noëlle Poughon, Muriel Poumeyrol, Clarisse Presle, Hermie Jansen et les membres de l'équipe municipale.*

Bien-sûr si vous souhaitez intégrer l'équipe ou participer d'une manière ou d'une autre n'hésitez pas à le faire savoir en Mairie ! Merci.

## Mot de l'Union Nationale des Combattants Biollet-Charensat

### Constitution du bureau :

- Président : POUCHOL Robert
- Vice-Président : VERGE André
- Secrétaire : CHAFFRAIX Albert
- Trésorier : LOUIS Roland
- Trésorier Adjoint : SENETAIRE Jean-Claude
- ✚ Porte-Drapeaux Biollet :  
Actifs : Chaffraix Albert, Lagrange René - Remplaçants : Bonamy Denis, Gomot Christian
- ✚ Porte-Drapeaux Charensat :  
Actifs : Mourdon Maurice, Pouchol Robert - Remplaçants : Louis Roland, Senetaire Jean-Claude.

Le mot du Président, Robert Pouchol :

*« Avec l'épidémie de Covid, l'année 2020 s'est déroulée avec beaucoup de restrictions. Le 8 mai et le 11 novembre 2020, nous avons tout de même honoré nos anciens combattants. Notre traditionnel Thé Dansant du mois d'août n'a pas pu avoir lieu. En espérant que 2021 soit meilleure, restons positifs. »*

## Projet de construction d'un bar-restaurant « La Guinguette de Biollet »

Avec la fermeture récente des deux bars de notre commune et une assez faible offre de possibilité de restauration sur notre territoire, la Municipalité a décidé d'étudier un projet d'ouverture d'un lieu de convivialité et de service de bar-restaurant.

### *Pourquoi ?*

De plus en plus de touristes fréquentent notre commune, pour le Temple Bouddhiste, l'Eglise, la Chocolaterie, les randonnées... Ils n'ont aucun point pour se restaurer, en famille.

De plus un tel endroit serait un lieu de convivialité pour tous les habitants de Biollet et des communes voisines.

### *Quand ?*

Dans un premier temps, l'ouverture est prévue de façon saisonnière (mai à octobre à partir de 2022) ce qui permet de mettre en gérance de façon plus souple et offre la possibilité si nécessaire de renouveler chaque année le contrat de location du gestionnaire de l'établissement. C'est évidemment sur cette période que le nombre de clients potentiels est le plus important.

Si ce mode de gérance est adopté, l'établissement pouvant accueillir 30 personnes assises pourra être loué aux particuliers (avec cuisine aménagée) qui souhaitent organiser un repas sur la période hivernale « hors saison ».

Bien-sûr, si jamais la demande était là même en hiver, le restaurant pourrait évoluer pour être ouvert toute l'année.

La commune souhaite acquérir une Licence IV pour le débit de boissons.

### *Où ?*

Plusieurs lieux ont été étudiés. Les maisons « Poughon » et « Carte » du bourg ont fait partie de la réflexion. Mais celles-ci nécessitaient des travaux importants et très coûteux pour créer un établissement recevant du public conforme à la législation et ne permettent pas suffisamment d'aménagements à l'extérieur.

Le choix s'est porté sur une construction neuve, aux normes, de taille raisonnable, à la sortie immédiate du bourg (pour limiter les nuisances sonores en cas de location les week-ends) de style chalet en construction bois. Une partie du terrain ZT94 (route de St Priest) sera utilisée et ce lieu permettra des aménagements extérieurs (tables et terrasse à l'extérieur, aire de jeu pour les enfants et zone de stationnement).

Surtout, le projet établi offre la possibilité de transformer facilement le chalet en gîte communal pour 4 personnes si jamais l'activité de bar-restaurant ne fonctionnait pas.



### *Comment ?*

L'objectif est de créer une offre restauration simple et accessible par une mise en gérance saisonnière et valorisant les produits locaux. Des municipalités qui possèdent ce type de structure ont été consultées pour étudier le contrat de location du gérant (Guinguette du plan d'eau d'Auzances...). Un loyer sera demandé et la difficulté est bien-sûr de recruter la bonne personne !

Le projet a été établi par une Architecte (obligatoire pour les collectivités) et validé par les Bâtiments de France (périmètre de protection des monuments historiques). Le permis de construire est en cours d'instruction.

### *Combien ?*

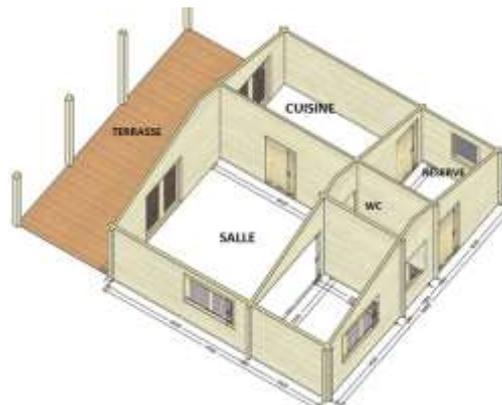
Plan de financement prévisionnel

(sous réserve des accords de subvention):

Construction chalet bois et aménagements	84 850€
Subvention Plan Relance Région (50%)	42 425€
Subvention D.E.T.R (30%)	25 455€
<b>Reste à charge commune</b>	<b>16 970€</b>
Frais Architecte	1 500€

Constructeur prévu pour le gros-œuvre du chalet :

Biokit Habitat - 63 Puy-Guillaume.



## Vie des écoles

Malgré le contexte sanitaire difficile, les trois institutrices du R.P.I Biollet-Charensat-Espinasse proposent des activités aux enfants et font en sorte qu'ils vivent cette période difficile aussi bien que possible.

Vous pouvez consulter le site internet de l'école maternelle de Biollet :

<https://sitesecoles63.ac-clermont.fr/0630192s/>

Le centre de loisirs de Biollet continuera en 2021/2022 d'accueillir les enfants du RPI et des communes voisines les mercredis. Vous pouvez vous renseigner en Mairie ou à l'école. Son maintien pour les prochaines années dépendra du nombre d'enfants inscrits.



## Rappel concernant le service d'assainissement non-collectif (SPANC)

Pour toute construction neuve ou une réhabilitation d'installation non-conforme lors de l'achat d'un bien immobilier vous devez vous mettre en conformité avec la réglementation.

Pour cela, contactez la Mairie qui a signé une convention avec le cabinet Oxalis (M. Pailloux) qui réalise les contrôles. Nous vous donnerons la procédure à suivre.

Le guide du SPANC est téléchargeable sur le site internet de la commune.

Nous arrivons au terme des 10 ans légaux écoulés suite aux contrôles effectués en 2011. Un rappel à la législation sera signifié par courrier pour les installations non-conformes.

De même, il est rappelé aux propriétaires qui ont fait l'acquisition d'un bien non-conforme qu'ils disposent d'un an pour effectuer les travaux.

## Salle des fêtes

La sécurisation et réhabilitation pour sa mise aux normes est en cours de chiffrage. Une étude comparative est menée avec une construction neuve pour avoir tous les éléments avant de prendre une décision.



Votre mairie vous offre l'application **PanneauPocket** pour toujours mieux vous informer et vous alerter.

Téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur les stores



Recherchez votre commune sur l'application et cliquez sur le cœur à côté de son nom pour l'ajouter en favori. Vous ne manquerez plus aucune actu !



Pas de smartphone ni de tablette ?

Consultez les informations et alertes depuis votre ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)



*Columbarium et jardin du souvenir - Biollet*

**Dernière minute : les élections Départementales et Régionales des 20 et 27 juin se dérouleront à la salle des fêtes de Biollet de 8h à 18h.**